



Ministry of Foreign Affairs

La Sécurité Sanitaire des Aliments

Programme de formation professionnelle « Shiraka »

Les Pays-Bas invitent les fonctionnaires et organisations semi-publiques concernées des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à se porter candidats à un programme de formation intitulé la sécurité sanitaire des aliments.

Les pays suivants peuvent participer: l'Algérie, l'Egypte, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, la Libye, le Liban, le Maroc, la Mauritanie, l'Oman, les Territoires Palestiniens, le Soudan, et la Tunisie.

Ce stage de formation offrira aux participants les informations et les outils nécessaires pour leur permettre d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans leur pays. Les participants auront aussi l'occasion de rencontrer des fonctionnaires néerlandais actifs dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments afin d'échanger les points de vue et meilleures pratiques. Enfin, ce stage permettra également aux participants de renforcer leurs liens avec les Pays-Bas et les parties prenantes dans le secteur de la sécurité sanitaire des aliments aux Pays-Bas.

Objectifs de la formation

Organisée par le ministère néerlandais des Affaires Etrangères, la formation a pour objectif de permettre aux participants de:

- Faciliter la coopération bilatérale entre les organisations de la sécurité sanitaire des aliments néerlandaises et celle des pays représentés par les participants à cette formation.
- Renforcer les connaissances et compétences des participants dans les pays sélectionnés afin qu'ils puissent devenir « acteurs du changement » et contribuer au développement de leur système de sécurité sanitaire des aliments national, leur permettant ainsi de renforcer leurs relations avec l'Union européenne.

De plus, la formation offre aux participants la possibilité de développer un réseau précieux avec des homologues de la région MENA et des Pays-Bas.

Programme de formation

Afin d'atteindre les objectifs mentionnés précédemment et de permettre suffisamment de flexibilité pour répondre aux besoins et intérêts individuels des participants, la formation est divisée en plusieurs séquences. Chaque séquence mettra les participants au défi de résoudre des problèmes dans le contexte de la sécurité sanitaire des aliments en écoutant la présentation d'experts néerlandais, lire des documents soigneusement sélectionnés, discuter des questions clés lors de sessions facilitées en ligne, ainsi que de réaliser des travaux individuelles et de groupe hors ligne sur la base des présentations et en examinant des documents pertinents.

Les participants viseront à réaliser un plan d'action concernant un problème d'enjeu dans le système de sûreté alimentaire de leurs pays respectifs. Ils intégreront à ce plan les nouvelles compétences, perspectives et approches acquises durant la formation. La formation sera divisée en deux modules. Le premier module sera une formation en ligne de 4 semaines, durant laquelle les participants se familiariseront avec les principales parties prenantes des systèmes néerlandais de sécurité sanitaires des aliments, leurs rôles, leurs tâches, leurs méthodes de fonctionnement et les défis aux queles ils font face. Le deuxième module sera réalisé en Tunisie si les voyages sont autorisés, sinon une autre formation en ligne de 4 semaines sera conduite avec pour objectifs principaux de réfléchir aux plans d'action développés par les participants et de découvrir le système tunisien de sécurité sanitaire des aliments.

Séquence de la formation

Séquence I : Présentation de la formation et du contexte de la sécurité sanitaire des aliments

Les objectifs, le programme et l'approche de la formation sont expliqués. Cette séquence offre une présentation et discussion autour du contexte du système de sécurité sanitaire des aliments de l'UE, ses principes directeurs et ses objectifs ; l'importance des systèmes de sécurité sanitaire des aliments de l'UE, leur philosophie dans le cadre du marché commun, la confiance des consommateurs et les questions d'intégrité sont également abordés. Le séquence précise également la mission et les tâches de plusieurs organisations internationales engagées dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. Les systèmes de sécurité sanitaire des aliments néerlandais sont présentés ainsi que leur développement au sein des structures institutionnelles organisationnelles et sociétales des Pays-Bas. Des comparaisons seront faites avec les pays respectifs des participants. La séquence explique également l'approche de la chaîne de valeur, du producteur au consommateur, approche utilisée pour une sécurité sanitaire des aliments intégrée, en mettant la lumière sur les techniques d'analyse de la chaîne de valeur et ses applications pratiques.

Séquence II : Approches en processus multi-acteurs

Les participants se familiarisent aux outils et techniques utilisés pour développer la sécurité sanitaire des aliments avec la participation active des parties prenantes des secteurs public et privé, par l'intermédiaire de présentations, manuels et de projets pratiques avec les évaluations des parties prenantes, des analyses de situation (SWOT, analyses de problèmes), techniques de stratégie et planification politique dans un contexte participatif. Les projets pratiques sont basés sur des cas réels afin de tester les nouvelles compétences acquises par les participants dans un contexte pertinent.

Séquence III : Rôles et coopération dans les secteurs publics et privés dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments

Les participants sont informés sur la structure institutionnelle et les questions liées à la politique actuelle au Pays-Bas et dans l'UE lors de visites au ministère de l'économie, à la DG Agro et à l'Autorité néerlandaise de sécurité sanitaire des aliments et protection des consommateurs (NVWA).

Séquence IV : Recherche et développement en sécurité sanitaire des aliments

La recherche et le développement sur les techniques de détection et d'inspection, le suivi de sécurité sanitaire des aliments, les évaluations des risques pour la santé, la traçabilité, etc. représentent une partie de prime importance du système de sécurité sanitaire des aliments européen. Lors de visites aux laboratoires néerlandais chargés de la sécurité sanitaire des aliments, à l'Institut pour la sécurité sanitaire des aliments (RIKILT), aux services de santé animale (GD) et d'autres institutions, les participants se familiariseront aux techniques et développements de pointe.

Séquence V : Préparation au changement

Pendant les deux semaines de formation, les participants prépareront un plan d'action en petits groupes (4 à 6 personnes) autour d'un thème actuel en rapport à la sécurité sanitaire des aliments – approche de la chaîne de valeur, réforme institutionnelle, analyse des risques, recherche et développement, transparence et communication. Le dernier jour de la formation, les sous-groupes présenteront leur plan d'action qui fera l'objet d'une discussion lors d'une séance plénière. Cette séquence aborde également les questions d'intégrité et les mesures de la lutte contre la corruption comme éléments principaux dans le développement des systèmes de sécurité sanitaire des aliments.

Méthode de formation

Les méthodes de travail didactiques interactives n'étant pas adaptées à un groupe de 25 personnes, la majorité du temps le groupe sera divisé en petits groupes de 4-6 participants. Les projets seront également réalisés en petits groupes de travail de 4-6 participants ou individuellement. Le début et la fin du programme, ainsi que certaines présentations et excursions auront lieu en séances plénières.

Date, lieu et langue de formation

La formation se déroulera sur une période de deux semaines en deux parties.

| | |
|--|---|
| Partie I: 21 septembre au 14 octobre 2021 En ligne | Partie II: 3ème ou 4ème semaine de janvier 2022 Tunisie |
|--|---|

La formation est conduite en anglais, avec une interprétation simultanée [anglais/français/arabe] lorsque nécessaire. Les participants sont tenus de suivre la totalité du programme. Un certificat sera délivré à l'issue de la formation.

Coût de la formation

Pour chaque participant des pays qui figurent sur la liste des bénéficiaires d'aide publique au développement (APD), les coûts relatifs au transport international (classe économie), logement (pension complète), visa, assurance et les coûts de la formation seront couverts par une bourse complète offerte par le Ministère néerlandais des affaires étrangères. Les participants des pays qui ne figurent pas sur cette liste devront prendre en charge leurs coûts relatifs au transport international (billets d'avion et visa); leurs frais de logement (pension complète), assurance et les coûts de la formation seront couverts par la bourse nommée ci-dessus. Tous les participants sont responsables de l'organisation de leur transport vers et depuis l'aéroport dans leur pays d'origine. Les participants des pays bénéficiaires de l'APD devront eux-mêmes prendre en charge les coûts de transport locaux, dans le cas où ils partiront d'un aéroport international situé en-dehors de leur propre pays. Seuls les coûts de transport correspondant à la partie internationale de leur voyage seront remboursés. Les participants sont appelés à entreprendre les procédures nécessaires pour l'obtention de leurs visas. En cas de défection ou d'annulation dans les quatre semaines précédant le début de la première partie de la formation, l'organisateur a le droit d'exiger le remboursement des frais engagés auprès de l'employeur du participant concerné.

Inscription

L'inscription se fait en ligne, avant le 1 août 2021, en créant un compte permettant de remplir le formulaire d'inscription.

Allez sur le site Internet: <http://www.shiraka.nl/fr/courses/>.

Cliquez sur « Register » et faites défiler jusqu'à en sécurité sanitaire des aliments. Cliquez sur « Appliquer ». Il vous sera demandé de vous connecter en utilisant une adresse e-mail et un mot de passe. Si vous n'avez pas encore de compte, cliquez sur « Inscription » et remplissez les informations requises. Cliquez sur « Inscription ». Vous allez maintenant recevoir un e-mail vous demandant de confirmer votre adresse e-mail. Une fois que vous avez confirmé, votre compte est créé. Connectez-vous pour remplir le formulaire de candidature pour sécurité sanitaire des aliments et enregistrez le formulaire. Après avoir enregistré votre formulaire de candidature, vous avez postulé avec succès. Vous recevrez un email de confirmation.

Les critères d'éligibilité sont les suivants:

- Vérification administrative; seulement les dossiers complets reçus avant la date limite seront pris en compte.
- Travailleurs dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments
- Expérience professionnelle de 5-10 ans dans le domaine susmentionné.
- Aucune (précédente) participation à un autre programme de formation Shiraka ou Matra-Sud.

En total, 25 places sont disponibles et seront équitablement réparties entre les pays bénéficiaires. Obtenir une parité hommes-femmes dans la délégation fera partie de la sélection, car nous accordons une grande importance à la diversité parmi nos participants. Une compréhension passive de la langue anglaise est un avantage, mais ne sera pas un critère de sélection.

Le programme Shiraka vise à réduire l'écart entre le gouvernement et la société civile, notamment dans le secteur semi-public. Les fonctionnaires sont le groupe cible prioritaire de ce programme. Cependant, un nombre limité de places est aussi disponible pour les participants d'organisations semi-publics. Nous accueillons donc également des participants d'organisations étroitement liées aux acteurs publics dans le domaine mentionné, jouant un rôle direct ou actif dans la chaîne de valeur, ou étant directement affectées/ impliquées par l'élaboration de politiques publiques.

Shiraka programme de formation

La formation fait partie du programme Shiraka, une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères. Shiraka est un programme de coopération bilatérale, mis en place par les Pays-Bas afin de contribuer aux évolutions politiques que connaît la région MENA. Il s'agit d'un programme de coopération bilatérale initié par les Pays-Bas pour stimuler et soutenir le processus de transition en cours dans la région MENA et pour renforcer la coopération entre les Pays-Bas et les pays cibles.

Plus d'informations

IO@rvo.nl (pour l'inscription en ligne);

monika.sopov@wur.nl (pour plus d'information sur la formation)

Le programme Shiraka est une initiative du Ministère néerlandais des Affaires Etrangères, dont la mise en oeuvre est confiée à l'unité Programmes Internationaux de l'Agence néerlandaise pour les entreprises. La formation Sûreté Alimentaire est organisée conjointement par l'organisation Wageningen Centre for Development Innovation (CDI).

Ministère des Affaires Etrangères
Rijnstraat 8
P.O. Box 20061 | 2500 EB
La Haye, Pays-Bas



Netherlands Enterprise Agency